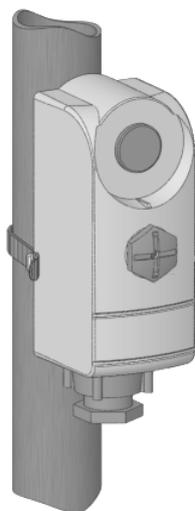


THERMOSTAT DE SECURITE - PCBT2991

Notice de montage et utilisation

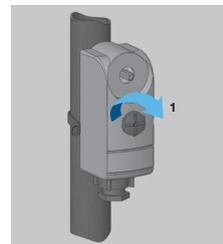
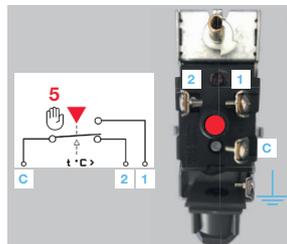
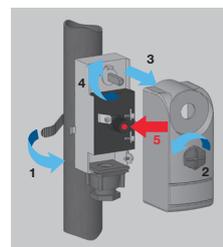
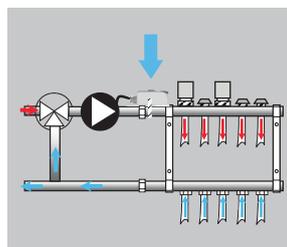
Thermostat applique à réarmement manuel



THERMANCE

 le confort climatique

 responsable



Température Max. de contact	110°C
Température d'utilisation	30 °C – 90°C
Différentiel On/Off	5°C
Protection	IP40
Matériaux Capot / Base	ABS V0 / Acier galvanisé
Pouvoir de coupure Contacts	16 (4)A 250VAC / 6 (1)A 400VAC
Produit conforme à :	UE 811/2013 et 2010/30/UE
Classification :	I
Contribution :	(1%)
Contenu emballage	1 aquastat, ce manuel
Poids du produit	PCBT2991 : 0.187kg
Dimensions	Largeur : 45 mm, Longueur : 107 mm, Profondeur : 53 mm
PCBT2991 :	Aquastat applique à réarmement manuel et réglage interne de la température de sécurité.



THERMANCE

Caractéristiques techniques

Description

Thermostat contact à bulbe destiné au contrôle de la température d'eau des planchers chauffant ou autres.

La fixation à bride (fournie L=230mm) facilite le montage et assure un très bon contact thermique entre le thermostat et le tuyau.

Directives

Cet équipement est conforme à la législation communautaire d'harmonisation:

- Directive 2001/95/CE sur la sécurité générale des produits
- Directive basse tension 2014/35/EU
- Compatibilité électromagnétique (CEM) Directive 2014/30/EU
- Directive 2011/65/UE (RoHS)

Avertissements de sécurité et consignes d'utilisation

- Ce produit doit être installé de préférence par un technicien agréé. Sous réserve du respect des conditions susmentionnées, le fabricant assume la

responsabilité de l'équipement conformément aux dispositions légales. Toutes les instructions figurant dans le manuel d'installation et d'utilisation doivent être respectées lors des interventions sur le thermostat.

- Toute installation, utilisation ou entretien incorrect annule la responsabilité du fabricant.
- Toute tentative de réparation annule la responsabilité et les obligations de garantie et de remplacement du fabricant.

Informations sur l'élimination et le recyclage

- 2012/19/UE (directive DEEE) : Les produits portant ce symbole ne peuvent pas être mis au rebut en dehors d'un centre de tri sélectif dans l'Union européenne. Pour un recyclage correct, renvoyer ce produit au fournisseur local contre l'achat d'un appareil neuf équivalent, ou le remettre à un point de collecte prévu à cet effet. Pour de plus amples informations, consulter le site : www.recyclethis.info

THERMANCE



THERMANCE

 le confort climatique

 responsable

Nous contacter :

MARTIN BELAYSOU D EXPANSION

18 avenue Arsène d'Arsonval
FR-01000 Bourg en Bresse

